

RAPPORT ANNUEL

SUISSE RANDO — 2024





La nature est à la base même de la randonnée. C'est elle qui donne envie d'aller marcher et c'est elle aussi qui fixe le cadre de notre travail. En 2024, elle a montré sa force de manière très impressionnante et a posé des défis particuliers à Suisse Rando. En raison de la neige abondante encore présente à la montagne jusqu'au début de l'été et qui s'est réinstallée en altitude dès l'automne, ainsi que des intempéries durant les mois d'été, nous pouvons dire que la saison de randonnée a été exigeante.

Heureusement, l'association est bien équipée pour réagir à de tels événements. Grâce à l'engagement des collaboratrices et collaborateurs des communes et des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), dont beaucoup sont bénévoles, les dégâts causés par les tempêtes et les crues sur les chemins de randonnée au Tessin, en Valais et dans les Grisons ont pu être vite enregistrés et en partie déjà réparés. Le système de saisie et de publication des fermetures de chemins a fait ses preuves et offert une plus-value aux adeptes de la randonnée, durant l'été en particulier.

La destruction débouche aussi parfois sur la création. Ainsi, Suisse Rando et ses partenaires principales encouragent aussi bien les projets de remise en état que de nouvelles constructions et d'autres améliorations du réseau pédestre.

Cette année encore, de nombreux projets de chemins contribuant à un paysage attrayant, propice à la randonnée, ont pu être soutenus. Le huitième

Prix Rando, décerné dans le cadre du deuxième Sommet suisse de la randonnée, récompense l'engagement des porteuses et porteurs de projets. Nous remercions les personnes à l'origine des trois projets lauréats ainsi que l'ensemble des autres créatrices et créateurs très motivés pour leurs idées innovantes et leur engagement.

Parmi les autres points forts, citons l'introduction d'une nouvelle base de géodonnées, la publication de la fiche d'information «Sécurité des randonnées accompagnées» et la campagne menée avec le Club Alpin Suisse (CAS) sur les réseaux sociaux visant à sensibiliser sur la façon correcte de se soulager en plein air. Relevons aussi la loyauté sans faille des plus de 96 000 donatrices et donateurs actifs qui ont généreusement soutenu Suisse Rando en 2024. Bien que la tendance aux dons soit à la baisse en Suisse, nous constatons avec satisfaction une nouvelle hausse des recettes. Nous remercions aussi les entreprises sponsors, les collaboratrices et collaborateurs et les bénévoles des ACTP, l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'équipe de l'association faîtière.



Simon Stadler
PRÉSIDENT DE SUISSE RANDO,
CONSEILLER NATIONAL



Michael Roschi
DIRECTEUR DE SUISSE RANDO

DES FAITS ET DES CHIFFRES	3
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7
DOMAINE ÉDITION, INFORMATIONS SUR LA RANDONNÉE ET TI	9

COMPTES ANNUELS	10
RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES	21
COMMISSION DE GESTION	23
STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE	25
ORGANISATION	26
MEMBRES	27

RANDONNÉE EN CHIFFRES





COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission est l'organe consultatif du comité et de la direction pour tout ce qui a trait à l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2024, elle s'est surtout consacrée aux recommandations liées aux demandes adressées au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, au Fonds Mobilière ponts et passerelles et aux postulations au Prix d'encouragement Poste. Elle a aussi débattu de thèmes et projets portant sur l'infrastructure des chemins pédestres.

SOMMET SUISSE DE LA RANDONNÉE

Les 19 et 20 septembre, lors du deuxième Sommet suisse de la randonnée, la destination Gstaad a accueilli une nouvelle fois quelque 120 personnes liées professionnellement à la randonnée. Nik Hartmann, animateur, et des spécialistes de renom ont cherché des réponses à diverses questions: randonnée et création de valeur – quel est le lien entre les deux? Générations X, Y, Z décryptées – qui veut quoi? Espace naturel de détente – quelles sont les perspectives? Citons parmi les oratrices et les orateurs David Bosshard, chercheur de tendances, Reena Krishnaraja, humoriste, et Martin Bütikofer, directeur du Musée Suisse des Transports. En outre, le Prix Rando, l'Oscar du domaine de la randonnée, a été décerné à la commune de Schattenhalb pour la valorisation exemplaire d'un chemin.

FORMATION

En 2024, les cours pour monitrices et moniteurs de randonnée Sport des adultes – esa ont permis à 92 personnes de se former. Six ont achevé le cours de la discipline esa Randonnée à raquettes WT2, 29 celui de la discipline Randonnée en montagne T2 et 57 celui de la discipline Randonnée en montagne T3. Parmi les monitrices et moniteurs de randonnée, 169 ont suivi un cours de perfectionnement esa. En avril, neuf hommes et dix femmes ont terminé le cursus professionnel d'accompagnatrice et d'accompagnateur en montagne 2023/2024 et obtenu le certificat «Wanderleiter:in Schweizer Wanderwege». La fiche d'information «Sécurité des randonnées accompagnées» publiée en novembre contient des recommandations sur l'organisation de la gestion des risques et la réglementation adéquate des offres de randonnée et vise à garantir la sécurité des randonnées accompagnées.

FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

L'an dernier, 27 projets ont reçu des contributions pour la remise en état ou la valorisation de l'infrastructure des chemins de randonnée. Depuis 2014, date de la création du fonds constitué de dons et de legs, 158 mesures de construction ont ainsi été soutenues financièrement.

CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2024, diverses activités ont été menées dans le cadre de la convention conclue avec l'OFROU visant à promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant, uniformément balisé et couvrant l'ensemble du territoire, conformément à la LCPR:

- Soutien aux 26 cantons et à la principauté du Liechtenstein lors de l'introduction, l'exploitation et le suivi professionnel du développement de l'application métier pour la mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

PROJETS SÉLECTIONNÉS

- Conception d'un réseau de base pour la randonnée hivernale (saisie numérique de tous les chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige de Suisse)
- Lancement des travaux de relevé des nouveaux indicateurs sur la randonnée (monitorage 2026)
- Préparation de bases pour l'optimisation de l'utilisation des itinéraires techniques et de la signalisation des chemins de randonnée dans l'application métier pour la mobilité douce
- Élaboration d'une nouvelle édition du manuel «Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre»



FORMATIONS ET MANIFESTATIONS TECHNIQUES

Durant l'année sous revue, l'OFROU a soutenu les formations et manifestations suivantes:

- Formation de base sur la signalisation: 69 personnes ont participé aux cours organisés en français à Cernier (NE) (2 cours) ainsi qu'en allemand à Aarwangen (BE) (2 cours) et à Emmen (LU) (1 cours).
- Cours de base sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée. Organisé en français à Charmey (FR) et en allemand à Muotathal (SZ), il a réuni 23 personnes.
- Conférence technique: organisée le 19 juin à Soleure, avec Mobilité piétonne Suisse, sur le thème «Promenades et randonnées – Marcher à deux pas de chez soi», en présence de 113 personnes.

- À l'invitation de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), 15 personnes participant au module «Pionnier» ont été formées à la construction et à l'entretien de chemins de randonnée.

PRISES DE POSITION

- Procédure de consultation sur les modifications apportées à l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages
- Procédure de consultation au sujet de la révision partielle de l'ordonnance sur la signalisation routière



RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds se présentent à nouveau positivement. Leur montant total de 7 636 256 francs les place à un bon 3,6% au-dessus du résultat de 2023. Cinq publipostages ont donné lieu au versement de dons d'un montant total inédit de plus de 7 millions de francs. Le nombre d'adresses de tiers devant attirer de nouvelles contributions a été le même que l'année précédente. Le fichier des donatrices et donateurs actifs comptait 96 300 noms fin 2024, soit une augmentation d'un peu plus de 1000 personnes.

Durant l'année sous revue, l'association faîtière a reçu au total 423 720 francs provenant de neuf legs. En raison de l'importance croissante pour Suisse Rando des héritages et des legs, les prestations pour les particuliers sur le thème de la planification successorale ont été étendues.

AFFECTATION DES DONS

Durant l'exercice, 3 190 878 francs émanant de la recherche de fonds ont été versés aux ACTP. Ces montants permettent de financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée mais aussi d'offrir des formations et des formations continues aux membres du personnel. Sur le total des charges globales, 71% ont été consacrés aux projets et prestations, 21% à la couverture des frais de la recherche de fonds et à la publicité et 8% aux frais administratifs généraux. Des dons importants d'un montant total de 40 614 francs ont été affectés, avec les revenus des legs, au Fonds de projets Chemins de randonnée.

LABEL DE QUALITÉ ZEW

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons conforme au but et efficace, le respect de la transparence et l'indépendance des structures de contrôle.



SPONSORING ET PARTENARIATS

Des mesures et des projets importants ont pu être mis en œuvre en 2024 avec les partenaires de Suisse Rando, qui sont La Mobilière, La Poste Suisse, Transa, Lowa, CarPostal, Schweizer Familie, Narimpex, Swiss Activities, Minipic, HotellerieSuisse, Reka, Auberges de Jeunesse Suisses, Arenas The Resorts et Faern Resorts, Eurotrek, RailAway et P+Rail CFF.

Lors de l'appel aux candidatures de l'année pour le Fonds Mobilière ponts et passerelles, 16 dossiers ont été soumis au jury, parmi lesquels 12 ont reçu au total un soutien financier de 350 000 francs. Cinq ont été achevés, six le seront en 2025 et un projet est retardé.

Au printemps, des projets de chemins se sont vu décerner pour la septième fois le Prix d'encouragement Poste. Les lauréats sont un tronçon assaini sur la base de méthodes traditionnelles à Eggerberg (VS), un chemin de randonnée rétabli à Pfäfers (SG) et un sentier déplacé le long de la rivière Rom dans le Val Müstair (GR). La Poste Suisse a soutenu les projets à hauteur totale de 50 000 francs.

SITE INTERNET

Fin 2024, le site comptait 2,9 millions de pages consultées (+38%), 807 000 nouvelles et nouveaux internautes (+55%) et 135 700 utilisatrices et utilisateurs récurrents (+58%). L'introduction de la base de géodonnées, qui rend la présentation de propositions de randonnées et de points d'intérêt plus conviviale, a été une étape importante. Les autres points forts sont l'intégration du magazine en ligne au site Internet et la collaboration de deux nouveaux blogueurs. Les internautes sont 59,5% à se connecter à partir d'appareils mobiles et 58,9% des nouvelles consultations du site font suite à des résultats de recherches organiques. La stratégie de référencement porte ses fruits: neuf mots-clés sur dix ont placé le site de Suisse Rando dans le top 3 des résultats de recherche sur Google.

BULLETIN D'INFORMATION

Les bulletins sont toujours plus appréciés. En 2024, les donatrices et donateurs ont été pour la première fois contactés de manière ciblée par courriel, ce qui a donné lieu à de nouvelles inscriptions: 3100 pour la proposition de randonnée hebdomadaire et 2300 pour le bulletin mensuel. Cette mesure, ainsi que la définition de nouveaux groupes cibles, a permis d'accroître le lectorat à un total de 93 836 personnes. Le taux d'ouverture moyen de 51,1% et le taux de clics de 10% confirment cet intérêt marqué.

MÉDIAS SOCIAUX

La mise en œuvre de la stratégie remaniée en 2023 s'est poursuivie en 2024. Le canal Instagram a connu une croissance organique, passant de 4500 personnes abonnées à 36 900. La communauté Facebook s'est enrichie de 1000 nouvelles personnes (32 000 au total). Une collaboration avec le Club Alpin Suisse (CAS) au sujet de la sensibilisation à la manière de se soulager correctement en pleine nature a été un point marquant de l'année. Une campagne humoristique a permis de montrer ce qu'il convient d'éviter. Elle a généré plus de deux millions d'impressions et a été relatée dans plus de 80 articles de presse.

RP ET COMMUNICATION

Les relations avec les médias ont continué à s'intensifier. En 2024, Suisse Rando a envoyé dix communiqués de presse et en cosigné quatre. Le bulletin destiné aux médias récemment créé a été envoyé à six reprises. Un publipostage physique a en outre été adressé deux fois à des contacts-clés sélectionnés. Au total, 70 questions des médias ont été traitées (+4,5%). La veille médiatique a permis de recenser 931 articles (+2,9%) mentionnant Suisse Rando ou son site.



ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

Dans le but d'accroître sa notoriété, Suisse Rando a reconduit en avril une campagne de promotion de sa marque, avec le même slogan que l'année précédente, «Nous faisons tout pour les chemins», qui a été diffusée en trois langues sur des canaux numériques externes et sur ses propres canaux de communication. L'association a par ailleurs bénéficié de placements gratuits dans les moyens de communication de ses partenaires. La portée totale a représenté près de trois millions d'impressions. Cette présence a dirigé près de 100 000 internautes sur la page de destination de la campagne.

La sixième vidéo de la série «Like to Hike» publiée en mai mettait l'accent sur les particularités de la randonnée au printemps et en automne. À la fin de l'année, elle avait donné lieu à pas moins de 317 390 vues sur YouTube et Facebook.

La Coop Rando Famille s'est tenue sur le thème de la «malédiction du pharaon» et 8860 personnes (-7,7%) y ont pris part sur dix sites. En ce qui concerne le concours organisé par Suisse Rando, 2162 personnes (+168,6%) y ont participé. Le

stand de l'association dressé sur les lieux de départ et d'arrivée, comportant des jeux sous forme de labyrinthes de boules, a rencontré un vif succès.

La 18^e édition de la Nuit suisse de la randonnée a permis d'enregistrer de nouveaux records. Jamais encore autant d'organismes n'y avaient pris part (115, +12,7%) et proposé autant de randonnées (119, +11,2%). Le nombre de randonneuses et de randonneurs (2650, +16,5%) tout comme celui des personnes ayant participé au concours (4846, +66,4%) s'est élevé à des niveaux jamais atteints.

Suisse Rando a une nouvelle fois soutenu la campagne «Rando en montagne» du BPA, Bureau de prévention des accidents, et ainsi contribué à sensibiliser aux exigences de la randonnée en altitude.

Durant l'année sous revue, Suisse Rando a élaboré pour la première fois une stratégie événementielle. Les mesures qui y sont définies doivent être mises en œuvre progressivement en 2025.



MAGAZINE LA RANDONNÉE

La relance du magazine au nouveau nom et au nouveau graphisme et l'introduction du système de rédaction RED-IO se sont bien déroulées. Les réactions au magazine en version papier et numérique DAS WANDERN / LA RANDONNÉE ont toutes été positives. Le renforcement de l'équipe rédactionnelle par l'engagement d'une responsable suppléante de la rédaction s'est avéré bénéfique et les premières actions de marketing ont donné lieu à plus de 2000 abonnements découverte.

BROCHURES DE RANDONNÉE

Trois publipostages adressés aux donatrices et donateurs ont été accompagnés de la brochure RANDONNÉE, contenant dix propositions d'itinéraires. Les éditions tirées à 590 000 exemplaires ont été publiées au printemps, en automne et en hiver. La brochure d'automne 2024, produite en collaboration avec le Réseau des parcs suisses, propose des randonnées parcourant dix de ces parcs.

BOUTIQUE EN LIGNE

Le chiffre d'affaires de la boutique en ligne a été d'environ 82 000 francs (+8%) en 2024. Les nouveaux articles sont un sac à déchets, une batterie externe et un parapluie de randonnée. Les articles phare restent, comme en 2023, le coussin et les cartes de randonnée. Les soldes du printemps ont connu un grand succès.



RÉSEAU DE BASE POUR LA RANDONNÉE HIVERNALE

Le relevé et la saisie des données des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige se sont intensifiés en 2024. Une étape importante a été franchie avec la définition des processus techniques et organisationnels pour la saisie des données et leur assurance qualité. L'intégration des données dans l'application métier pour la mobilité douce a aussi été préparée. Celle-ci constitue le socle de la future publication du réseau de base pour la randonnée hivernale.

TIC

MICROSOFT 365

Depuis quelques années, Microsoft 365 est l'outil de travail de base de Suisse Rando. Il comprend la messagerie électronique, les applications MS Office, la sauvegarde centralisée des données dans SharePoint, la téléphonie Teams et l'assistance informatique. En 2024, trois ACTP ont migré vers cet environnement informatique.

SYSTÈME DE GESTION DE CONTENU

Le nouveau système de gestion de contenu (CMS) introduit l'an dernier est désormais à la disposition des ACTP. Durant l'année sous revue, 16 d'entre elles ont migré vers le nouveau système, y compris celles qui ne gèrent que les fermetures de chemins dans le CMS. Les dix associations restantes doivent s'y associer au printemps 2025.

GESTION DES MEMBRES AVEC HITOBITO

Le logiciel hitobito est utilisé par 17 ACTP pour la gestion des membres et des contacts ainsi que pour l'administration d'événements. L'application Web a été améliorée et un manuel pour la saisie des données d'adresses a été rédigé. De nouveaux développements sont prévus pour 2025.

BASE DE GÉODONNÉES SUR LA RANDONNÉE

La nouvelle base de géodonnées sur la randonnée, introduite avec succès, a été reliée au site Internet de Suisse Rando et au système de rédaction RED-IO, ce qui a permis d'améliorer les performances et d'automatiser les processus d'établissement des propositions de randonnées, des randonnées accompagnées et des fermetures de chemins. Autre grande étape: la migration des contenus des systèmes précédents vers la nouvelle base de géodonnées et le nouveau CMS a grandement simplifié l'utilisation. En outre, plusieurs structures de données ont été nettoyées et de nouvelles fonctions ont été introduites, comme la création automatique de profils d'altitude. Un progrès notable concerne l'amélioration des cartes Web. Ainsi, de nouvelles fonctions portent par exemple sur le regroupement des lieux de départ et d'arrivée et l'affichage en direct des données-clés. Elles ont nettement amélioré la convivialité et la fonctionnalité des cartes Web et offrent aux utilisatrices et utilisateurs des possibilités de planification et de visualisation encore meilleures de leurs itinéraires. La base de géodonnées constitue une base solide pour les futurs développements (d'IA) et les extensions.

COMPTES ANNUELS

2024

Les comptes annuels de 2024 bouclent avec un excédent de 145 031 francs et sont ainsi inférieurs au résultat de 2023, qui s'élevait à 249 822 francs, mais nettement au-dessus du résultat budgété de 25 000 francs. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte du résultat financier) de -11 220 francs est d'environ 144 150 francs moins élevé que celui de l'exercice précédent (132 930 fr.) et inférieur au montant budgété de 0 franc.

Par rapport à 2023, les dons reçus se sont accrus de 3,9%, pour se monter à 7 178 552 francs (2023: 6 908 470 fr.). Les revenus de la recherche de fonds en 2024, qui s'élèvent à 7,64 millions de francs, sont plus élevés qu'en 2023 (7,37 millions de fr.).

Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont légèrement réduites, pour passer à 962 531 francs (2023: 965 245 fr.). Le produit des articles et des abonnements, de 1 316 347 francs, a baissé de 59 279 francs (2023: 1 375 626 fr.). Le recul s'explique par la baisse du chiffre d'affaires des annonces (-68 136 fr.). La vente d'abonnements (+8182 fr.) a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à 11 148 088 francs, est de 118 088 francs supérieur au montant budgété et de 162 364 francs plus élevé que celui de 2023.

Les frais de personnel ont augmenté par rapport à 2023 (+134 816 fr.) et correspondent à la valeur budgétée (+2943 fr.).

Les charges d'exploitation, d'un montant total de 11 159 308 francs, sont de 129 308 francs supérieures au budget et de 306 513 francs plus élevées qu'en 2023. Cette augmentation s'explique par des frais supplémentaires dus à l'activité de gestion des membres (hitobito) ainsi qu'au développement du CMS (site Internet) pour les associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP).

Parmi les charges d'exploitation, 71% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 8% à l'administration et 21% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (voir commentaire 18 de l'annexe aux comptes).

Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les ACTP bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faîtière grâce aux dons. Le versement aux ACTP est ainsi de 3 001 294 francs (2023, selon le calcul: 3 057 619 fr.; répartition effective selon la décision de l'AG du 3 mai 2024: 3 190 878 fr.). La différence de 133 259 francs a été prélevée sur le capital libre de Suisse Rando. Afin que la répartition puisse être du même niveau en 2025 également, le comité propose à l'assemblée générale d'augmenter le versement, résultant d'un calcul, de 98 706 francs, ce qui le porte à 3 100 000 francs, et de prélever le montant de l'augmentation sur le capital libre de Suisse Rando.

BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2024 EN CHF	2023 EN CHF
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS		6'188'602	6'632'086
Liquidités	1	5'651'282	5'967'309
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	322'136	416'628
Autres créances à court terme	3	83'579	68'598
Stocks de marchandises	4	58'701	78'701
Comptes de régularisation actifs	5	72'904	100'850
ACTIFS IMMOBILISÉS		3'829'575	3'269'642
Immobilisations corporelles	6	134'864	160'925
Immobilisations financières	7	3'694'711	3'108'717
TOTAL DES ACTIFS		10'018'177	9'901'728
PASSIFS			
DETTES À COURT TERME		904'821	933'403
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	8	391'902	382'218
Autres dettes à court terme	9	3'500	2'092
Comptes de régularisation passifs	10	509'419	549'093
CAPITAL DE L'ORGANISATION		9'113'356	8'968'325
Capital lié		4'421'189	4'299'150
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	11	3'001'294	3'057'619
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	1'419'895	1'241'531
Capital libre		4'692'167	4'669'175
Capital libre au 1 ^{er} janvier		4'669'175	4'302'283
Attributions au capital libre provenant du résultat courant de l'exercice		156'251	116'892
Prélèvements / Attributions conformément à la décision de l'AG		-133'259	250'000
TOTAL DES PASSIFS		10'018'177	9'901'728

COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2024 EN CHF	BUDGET 2024 EN CHF	ÉTAT 2023 EN CHF
Dons reçus		7'178'552	7'100'000	6'908'470
Dons, capital lié aux projets de randonnée pédestre	12	457'703		458'996
DONS REÇUS		7'636'255	7'100'000	7'367'466
Cotisations des membres		122'185	120'000	120'185
Contributions des pouvoirs publics	13	857'194	950'000	877'058
Contribution de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport		14'000	10'000	23'880
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ			1'080'000	1'021'123
Produit des prestations de services	14	151'716	150'000	184'044
Produit des articles et des abonnements	15	1'316'347	1'600'000	1'375'626
Produit commercial	16	87'860	100'000	70'197
Produit du sponsoring		962'531	1'000'000	965'295
PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS		2'518'454	2'850'000	2'595'162
PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES	17			1'974
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION		11'148'088	11'030'000	10'985'725
Prestations et actions de dons		-1'076'232	-1'150'000	-1'042'939
Prestations générales	19	-338'329	-460'000	-472'378
Prestations pour le magazine LA RANDONNÉE		-1'034'094	-1'050'000	-1'052'270
Charges de projets pour les ACTP	11	-3'190'878	-3'200'000	-3'190'878
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	-279'339	-50'000	-192'807
CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS		-5'918'872	-5'910'000	-5'951'272
CHARGES DE MATÉRIEL ET DE MARCHANDISES	20	-513'023	-500'000	-509'498
CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION		-992'830	-950'000	-905'185
TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES		-7'424'725	-7'360'000	-7'365'955
CHARGES DE PERSONNEL	21	-2'597'943	-2'595'000	-2'463'126
Locaux		-117'730	-120'000	-123'258
Entretien et remplacement	22	-4'511	-10'000	-1'511
Assurances		-6'214	-10'000	-6'109
Cotisations versées et dons	23	-400'880	-250'000	-281'108
Charges d'administration		-260'717	-300'000	-263'741
Direction de l'association	24	-262'709	300'000	-268'371
Autres charges d'exploitation	25	-47'012	-50'000	-45'368
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-1'099'773	-1'040'000	-989'466
AMORTISSEMENTS	26	-36'867	-35'000	-34'248
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	18	-11'159'308	-11'030'000	-10'852'795
TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-11'220	0	132'930
Produit financier		181'631	30'000	133'296
Charges financières		-25'380	-5'000	-16'404
RÉSULTAT FINANCIER		156'251	25'000	116'892
RÉSULTAT ANNUEL		145'031	25'000	249'822
AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL				
Prélèvement sur le capital lié, charges de projets pour les ACTP	27	189'584		133'259
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	-457'703		-458'996
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	279'339		192'807
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-		-
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE		156'251		116'892

TABLEAU SUR LA
VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
2024					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'057'619	-	-	-	
Prélèvement sur le capital libre conformément à la décision de l'AG de 2024		133'259	-	133'259	
Prélèvement sur le capital lié, ACTP		-	-189'584	-189'584	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'057'619	133'259	-189'584	-56'325	3'001'294
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	1'241'531	-	-	-	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		457'703	-279'339	178'364	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	1'241'531	457'703	-279'339	178'364	1'419'895
CAPITAL LIÉ	4'299'150	590'962	-468'923	122'039	4'421'189
Montants provenant de l'autofinancement	4'669'175				
CAPITAL LIBRE	4'669'175	613'954	-590'962	22'992	4'692'167
CAPITAL DE L'ORGANISATION	8'968'325	1'204'916	-1'059'885	145'031	9'113'356
2023					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'440'878	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2023		-	-250'000	-250'000	
Prélèvement sur le capital lié, ACTP		-	-133'259	-133'259	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'440'878	-	-383'259	-383'259	3'057'619
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	975'342	-	-	-	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		458'996	-192'807	266'189	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	975'342	458'996	-192'807	266'189	1'241'531
CAPITAL LIÉ	4'416'220	458'996	-576'066	-117'070	4'299'150
Montants provenant de l'autofinancement	4'302'283				
CAPITAL LIBRE	4'302'283	825'888	-458'996	366'892	4'669'175
CAPITAL DE L'ORGANISATION	8'718'503	1'284'884	-1'035'062	249'822	8'968'325

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2024 EN CHF	2023 EN CHF
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT ANNUEL		145'031	249'822
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		36'867	34'248
+ Amortissement / - réévaluation d'immobilisations financières		-82'131	-73'985
+ Constitution / - dissolution de provisions		-	-
+ Constitution / - dissolution d'ajustements de la valeur des stocks		-	-
+ Perte nette / - bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		13'135	-
+ Affectation à des fonds / - prélèvements sur des fonds		-	-
+ Diminution / - augmentation des créances		79'511	-35'586
+ Diminution / - augmentation des stocks		20'000	-14'600
+ Diminution / - augmentation des comptes de régularisation d'actifs		27'946	-34'673
+ Augmentation / - diminution des dettes à court terme		11'092	4'538
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation des passifs		-39'674	-96'356
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	28	211'777	33'408
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT			
- Investissements en immobilisations corporelles		-10'806	-80'233
- Investissements en immobilisations financières		-564'845	-
+ Désinvestissements en immobilisations corporelles		-	-
+ Désinvestissements en immobilisations financières		47'847	-
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-527'804	-80'233
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		-	-
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		-316'027	-46'825
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS			
État des liquidités au 1 ^{er} janvier		5'967'309	6'014'134
État des liquidités au 31 décembre		5'651'282	5'967'309
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		-316'027	-46'825

ANNEXE

PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les experts-comptables comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les experts-comptables. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficience) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS

BILAN

1 Liquidités: cinq comptes commerciaux en francs suisses auprès de PostFinance, un compte universel, un compte en euros et un dépôt à terme auprès de la banque Valiant ainsi que les espèces disponibles en francs et en euros. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année.

2 Créances résultant de livraisons et de prestations: tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, de collectivités publiques. Comptabilisation à la valeur nominale. Sont comprises des créances de 9000 francs envers des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP, proches). Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité.

3 Autres créances à court terme: concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des crédits de TVA ainsi que des crédits encore dus pour 2024.

4 Stocks de marchandises: le stock de marchandises de la boutique en ligne a été évalué aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeurs nécessaires à l'exploitation.

5 Comptes de régularisation actifs: il s'agit de charges payées à l'avance pour des abonnements, des frais de formation continue, des honoraires de rédacteurs et rédactrices déjà versés pour les éditions du magazine de 2025, un crédit restant pour une allocation de maternité ainsi que des produits perçus pour 2025 durant l'exercice 2024.

6 Immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier): elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.

7 Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d’acquisition, après déduction d’une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANTS EN CHF)	31.12.2024	31.12.2023
OBLIGATIONS D'EMPRUNT		
Valeur d'acquisition	100'993	100'993
Correction de valeur	-18'990	-22'259
Valeur au bilan	82'003	78'734
FONDS IMMOBILIER		
Valeur au bilan	132'433	57'059
ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS / PLACEMENTS ALTERNATIFS		
Valeur d'acquisition	3'416'215	3'062'726
Correction de valeur	-10'940	-89'802
Valeur au bilan	3'405'275	2'972'924
PRÊTS		
Valeur au bilan	75'000	–
TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN	3'694'711	3'108'717
TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ	4'337'468	3'672'379

8 Dettes résultant d’achats et de prestations de services: elles comprennent les dettes de 12 783 francs (2023: 2000 fr.) envers les ACTP et le Sommet suisse de la randonnée (proches).

9 Autres dettes à court terme: elles comprennent les décomptes finaux pour 2024 des assurances sociales (Caisse de compensation du canton de Berne, La Mobilière, assurance–accidents LAA, assurance–accidents complémentaire, assurance collective d’indemnités journalières en cas de maladie). Le jour de la révision, ces factures avaient déjà été réglées.

10 Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaboratrices et collaborateurs, la régularisation qui en résulte pour les cotisations d’as–surances sociales ainsi que les recettes reçues en 2024, mais prévues pour 2025 et 2026.

11 Capital lié, charges de projets pour les ACTP: la part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Cette année, il n’y a aucune attribution supplémentaire au capital lié aux projets de chemins de randonnée.

Le calcul est le suivant:

(MONTANTS EN CHF)	2024	2023
RÉSULTAT ANNUEL	145'031	249'822
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCUL ÉTABLI SUR LA BASE DE L'EXERCICE 2023 OU 2022)	3'190'878	3'190'878
DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-457'703	-458'996
CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	279'339	192'807
RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)	-156'251	-116'892
BASE DE CALCUL	3'001'294	3'057'619
AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	0	0
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	3'001'294	3'057'619
DONT 0% VERSÉ AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO	0	0
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'001'294	3'057'619

Les charges de projets définies pour les ACTP s’affichent séparément dans le capital de l’organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l’année suivante et il est comptabilisé dans le compte d’exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

12 Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre: l’affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation de dons importants et de legs à partir de 10 000 fr.), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Ce capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre figure séparément dans le capital de l’organisation. Les dons affectés à ce capital et les charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre figurent dans le produit d’ex–ploitation ou dans les charges d’exploitation (voir aussi commentaire 11). Ce capital est déposé sur des comptes séparés auprès de la banque Valiant. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de 457 703 francs. Les dépenses consenties pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre, à savoir des prélèvements sur le capital lié, se sont élevées à 279 339 francs.

COMPTE D’EXPLOITATION

13 Contributions des pouvoirs publics: la convention–cadre conclue avec l’Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention–cadre (contrat de subvention) conclue avec l’OFROU, fondée sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l’OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANTS EN CHF)	2024	2023
Prestations de base	579'996	565'488
Conventions de contributions	277'198	311'570
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU	857'194	877'058

14 Produit des prestations de services: il comprend les prestations de swisstopo, de l’Office fédéral du sport (OFSP) et d’organisations privées.

15 Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du magazine LA RANDONNÉE (1 297 351 fr., 2023: 1 357 120 fr.), les projets et les informations sur la randonnée. Est incluse la rémunération de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d’excursions de swisstopo.

16 Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (87 860 fr., 2023: 66 497 fr.). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

17 Produit d’exploitation, néant; 2023: participation aux excédents de La Mobilière Suisse.

18 Charges selon la méthode du Zewo: le compte d’exploitation a été établi selon la méthode de l’affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d’exploitation sont présentées conformément à la méthode de l’affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

(MONTANTS EN CHF)	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations générales	326'450	11'879	–
Prestations pour le magazine LA RANDONNÉE	542'014	302'925	189'155
Prestations et actions de dons	–	–	1'076'232
Charges de projets pour les ACTP	3'190'878	–	–
Charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre	279'339	–	–
Charges de matériel et de marchandises	479'535	17'203	16'285
Charges pour le marketing et la communication	413'155	84'768	494'908
Charges de personnel	1'948'457	207'835	441'650
Locaux	88'297	9'418	20'014
Entretien et remplacement	3'384	361	767
Assurances	4'661	497	1'056
Cotisations versées et dons	400'880	–	–
Charges d'administration	195'538	20'857	44'322
Direction de l'association	–	262'709	–
Autres charges d'exploitation	35'259	3'761	7'992
Amortissements	27'651	2'949	6'267
TOTAL DES CHARGES	7'935'498	925'162	2'298'648
PART DES CHARGES D'EXPLOITATION	71%	8%	21%

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LES COMPTES ANNUELS	11'159'308 = 100%
---	-------------------

19 Prestations générales: des positions importantes sont les honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), les indemnités versées à des commissions, les frais administratifs pour la boutique en ligne ainsi que pour le projet de numérisation.

20 Charges de matériel et de marchandises: les positions importantes sont les coûts de production du magazine LA RANDONNÉE ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

21 Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tout le personnel fixe et auxiliaire ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2024: 1885% (2023: 1875%). Le plan de prévoyance pour le personnel (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d’affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l’employeur pour la prévoyance professionnelle s’élèvent à 171 689 francs (2023: 164 771 fr.). Le taux de couverture de la fondation «Abendrot» était de 112,6% au 31 décembre 2023. Le taux au 31 décembre 2024 n’est pas encore connu. Celui qui a été publié au 30 novembre 2024 se situait à 115,6%.

22 Entretien et remplacement: entretien des bureaux, 4511 francs (2023: 1511 fr.).

23 Cotisations versées et dons: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: Fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, NPO-Media, Association Bus alpin, Procap Suisse, Sommet suisse de la randonnée), ainsi que les soutiens aux ACTP (notamment coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion hitobito d’une part et de celui de comptabilité smartACCOUNT d’autre part. Sont aussi inclus les frais pour différents ateliers et conseils).

24 Direction de l’association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts, des conseils aux entreprises et des conseils juridiques, du soutien apporté aux ACTP ainsi que du développement de l’association. Conduite du comité (comité): les membres de cet organe ont effectué au total 500 heures de travail bénévole. Les heures en sus ont été rémunérées pour un montant de 59 729 francs (2023: 57 829 fr.), frais inclus. L’indemnité versée à la présidence, frais inclus, s’est élevée à 14 259 francs (2023: 14 000 fr.).

25 Autres charges d’exploitation: réduction de la déduction de l’impôt préalable et correction de la déduction de l’impôt préalable (41 408 fr., impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (5603 fr.).

26 Amortissements: l’amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à 36 867 francs (2023: 34 248 fr.). Il n’y a pas eu d’amortissement extraordinaire.

27 Prélèvement sur le capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l’attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l’année suivante (paiement en juin 2025; voir aussi commentaire 11).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

28 Flux financiers provenant de l’activité d’exploitation: comprend 99 316 francs de recettes du produit des intérêts (2023: 54 783 fr.) et 12 115 francs (2023: 11 435 fr.) de dépenses pour des émoluments bancaires et de dépôt.

RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: une cotisation de membre de 15 000 francs et une contribution de sponsoring de 10 000 francs ont été versées en faveur du Sommet suisse de la randonnée. Un prêt de 75 000 francs sans intérêt dont le délai de remboursement échoit au plus tard au 30 juin 2029 a également été accordé.

Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANTS EN CHF)	2024	2023
Assistance pour les CMS et les TI	79'920	44'500
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine LA RANDONNÉE	325'065	310'930
Distribution gratuite des brochures de randonnée	5'310	4'778
Subventionnement de la formation de chef-fe de course/diverses prestations de soutien	169'336	147'284
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	19'446	19'446
Logiciel de l'association, hitobito (Puzzle ITC), et smartACCOUNT	171'941	85'608
Assistance RP (CI/CD, événements, «Sur le bon chemin», etc.)	2'743	2'000
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	212'030	158'860
Charges de projets pour les ACTP**	3'190'878	3'190'878
TOTAL DES PRESTATIONS	4'176'669	3'964'284

* Globalement, 1631 heures de travail (contre 1222 en 2023) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Les charges supplémentaires concernent principalement le soutien apporté au sujet du logiciel de gestion des membres. Elles sont calculées au tarif horaire de 130 francs.

** Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2024 = 2023, 2023 = 2022).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de 244 208 francs (25 × 9768.30 fr.). Le bailleur a augmenté le loyer à 9768.30 francs au 1^{er} janvier 2024.

OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Suisse Rando (ci-après l'association) comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes, y compris un résumé des principales méthodes de comptabilité. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (présentés aux pages 11 à 20) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association au 31 décembre 2024 ainsi que de l'état de ses revenus et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

FONDEMENT DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites ci-après sous «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport financier (p. 10), à l'exception des comptes annuels et de notre rapport à cet égard.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'activité, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

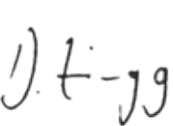
RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux règles des NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

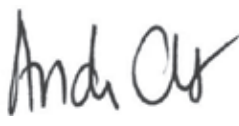
RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

Gümligen, le 10 mars 2025
T+R SA



Daniel Zingg
*Expert-comptable diplômé,
expert-réviseur agréé*



Andreas Oester
*Expert-comptable diplômé,
expert-réviseur agréé*

La commission de gestion (CdG) s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R SA, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué au terme de la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

Le rapport de performance 2024 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:

- Les dons d'un montant de 7 178 552 francs (2023: 6 908 470 fr.), un résultat financier exceptionnellement bon ainsi qu'une grande discipline en matière de dépenses contribuent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- Les recettes des donatrices et des donateurs ont à nouveau augmenté. Les 457 703 francs constituant des dons dépassant 10 000 francs sont versés au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.
- Le résultat annuel s'élève à 145 031 francs (2023: 249 822 fr., budget 2024: 25 000 fr.).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à 4 692 167 francs (2023: 4 669 175 fr.).
- La part versée après calcul aux associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, s'élève, conformément au règlement de participation de 2024, à 3 001 294 francs (2023: 3 057 619 fr.).

Lors de l'assemblée générale du 3 mai 2024, Philippe Aubert a été élu nouveau membre de la CdG.

Outre la révision des comptes proprement dite, la CdG a aussi examiné la relance du magazine DAS WANDERN / LA RANDONNÉE. Elle s'est réunie à cet effet en séance le 30 juillet 2024.

EN RÉSUMÉ, LA CDG A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une entreprise de révision indépendante soumise à la surveillance de l'État. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La CdG remercie toutes les personnes qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagées en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

PROPOSITION DE LA CDG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la CdG propose à l'assemblée générale de 2025 d'approuver les comptes annuels 2024 et d'accorder sa décharge au comité.

La CdG propose à l'assemblée générale d'augmenter le versement ordinaire aux ACTP de 3 001 294 francs d'un montant de 189 584 francs et de prélever celui-ci sur le capital libre de Suisse Rando. Ainsi, en 2025, 3 190 878 francs seront versés aux ACTP à titre de part émanant de la recherche de fonds centralisée de 2024. Ce montant correspond à celui des deux exercices précédents. L'augmentation du versement doit être considérée comme exceptionnelle et ne doit pas préjuger d'autres versements.

Le 10 mars 2025

LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO

Othmar Cueni, Laufen (BL)
Philippe Aubert, Neuchâtel (NE)
Willi Haag, Wittenbach (SG)



STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revête- ment dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participant-e-s aux randonnées accompagnées	Nombre de colla- borateurs-trice-s bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 657	525	6	2 565	41	865	117	4 243
AI	633	132	197	412	27	272	18*	1 650*
AR	814	298	9	1 097	72	1 215	34	3 700
BE	9 753	2 730	2 443	14 455	81	1 570	172	18 569
BS/BL	1 016	411	4	2 454	60	1 660	43	5 500
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 830	683	219	1 100	85	1 620	40	2 500*
GE	350	190	0	664	100	1 590	14	3 900
GL	1 098	164	503	140	1	4	22	1 170
GR	11 295	1 895	9 788	1 441	60	771	0	154
JU	1 135	305	5	1 177	49	912	64	3 621
LU	2 700	935	500	3 802	48	827	99	5 500*
NE	1 097	420*	35	1 476	32	522	60	6 126
NW	631	165	366	1 200	67	550	42	1 612
OW	989	215	563	902	56	953	190*	4 900*
SG	4 331	1 477	896	3 663	43	1 116	154	6 500*
SH	440	125	0	374	32	361	18	2 300
SO	1 358	448	8	750	28	651	62	2 720
SZ	1 728	598	531	967	22	50	47	4 300
TG	1 054	382	2	1 527	27	951	98	2 000*
TI	4 910	884	3 797	1 307	37	380	0	N.P. ¹
UR	1 465	143	1 131	289	11	70	165	16 720
VD	3 736	1 538	547	2 500	81	1 702	149	6 000*
VS	8 874	1 507	3 102	1 747	62	1 116	40*	450*
ZG	553	281	12	1 059	25	516	27	5 494
ZH	2 984	1 131	18	6 069	65	3 000*	243	7 096
TOTAL	66 786	17 642	24 832	53 137	1 212	23 244	1 918	116 725

* Nombre d'heures partiellement estimé ** Principauté de Liechtenstein ¹N.P. = non précisé

DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMITÉ

PRÉSIDENT (2023-2027)
Simon Stadler, Altdorf (UR)

VICE-PRÉSIDENTE (2023-2027)
Isabelle Chassot, Granges-Paccot (FR)

**FINANCES ET RECHERCHE
DE FONDS** (2024-2028)
Michele Passardi, Manno (TI)

**CHEMINS PÉDESTRES ET
ASSOCIATIONS CANTONALES**
(2022-2026)
Damian Tomaschett, Rueun (GR)

MARKETING (2021-2025)
Jürg Balsiger, Stans (NW)

**DISPOSENT D'UNE VOIX
CONSULTATIVE**
Office fédéral des routes (OFROU)
Anita Schnyder

Directeur de Suisse Rando
Michael Roschi

COMMISSION TECHNIQUE
PRÉSIDENT (2024-2027)
Andreas Lehmann, Lucerne (LU)

MEMBRE (2023-2026)
Markus Marti, Ennenda (GL)

MEMBRE (2022-2025)
Marc-André Sprunger,
Reconvilier (BE)

MEMBRE (2022-2026)
François Niggli, Onex (GE)

MEMBRE (2025-2028)
Stefan Birchler, Oberneunforn (TG)

**DISPOSENT D'UNE VOIX
CONSULTATIVE**
Office fédéral des routes (OFROU)
Anita Schnyder

Membre du comité
Damian Tomaschett

Responsable du domaine Chemins
pédestres
Olivia Grimm

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENT (2022-2026)
Othmar Cueni, Liestal (BL)

MEMBRE (2024-2028)
Philippe Aubert, Neuchâtel (NE)

MEMBRE (2022-2026)
Willi Haag, Wittenbach (SG)

**CONTRÔLEUR DES COMPTES
INDÉPENDANT**
Andreas Oester,
expert-comptable,
T+R SA, Gümligen (BE)

DIRECTION

DIRECTEUR
Michael Roschi

ASSISTANCE À LA DIRECTION
Karin Melliger

**DOMAINE CHEMINS
PÉDESTRES**
RESPONSABLE DU DOMAINE
Olivia Grimm

RESPONSABLE DE PROJET
Pietro Cattaneo

RESPONSABLE DE PROJET
(JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024)
Daniela Rommel

RESPONSABLE DE PROJET
Andreas Wipf

RESPONSABLE DE PROJET
Susanne Frauenfelder

RESPONSABLE DE PROJET
Leandro Oetiker

RESPONSABLE DE PROJET
Simon Liechti

SOUTIEN AUX PROJETS
Gaby Häring

ASSISTANCE (DEPUIS LE 1^{er} JUIN 2024)
Jonathan Amstutz

**DOMAINE ÉDITION,
INFORMATIONS SUR
LA RANDONNÉE ET TI**
RESPONSABLE DU DOMAINE
Thomas Gloor

**RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
DU MAGAZINE LA RANDONNÉE**
Rémy Kappeler

RESPONSABLE DE PROJET
(JUSQU'AU 31 MARS 2024)
Markus Ruff

CARTOGAPHE
Michael Dubach

COORDINATION DES TI
Tatjana Häuselmann

**RESPONSABLE SUPPLÉANTE DE
LA RÉDACTION DU MAGAZINE
LA RANDONNÉE**
(DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2024)
Angelika Imhof

**DOMAINE RECHERCHE DE
FONDS ET ASSISTANCE**
RESPONSABLE DU DOMAINE
Evelyne Zaugg

COLLABORATRICE
Yolanda Loosli

COLLABORATRICE
Nicole Stöckli

COLLABORATEUR
Raphaël Truan

COLLABORATEUR
Kim Bütikofer

COLLABORATEUR
Lukas Frehner

**DOMAINE MARKETING
ET COMMUNICATION**
RESPONSABLE DU DOMAINE
Andrea Boillat

COMMUNICATION NUMÉRIQUE
Vera In-Albon

**COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE**
Patricia Cornali

SPONSORING ET PARTENARIATS
Anna Kocher

ASSISTANCE AU MARKETING
Monika Leuenberger

MEMBRES DE SUISSE RANDO 2024

MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELL.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | TicinoSentieri TICINSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

PRÉSIDENT D'HONNEUR
Peter Jossen, Brigue (VS)

MEMBRES ASSOCIÉS
Bureau de prévention des accidents (BPA), Berne | Caisse suisse de voyage (Reka), Berne | Club Alpin Suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées Mécaniques Suisses (RMS), Berne | SuisseMobile, Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE
Amis de la Nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

IMPRESSUM ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION bureau de Suisse Rando, Berne
TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION LI-BE Grafikdesign, Thoune
IMPRESSION Merkur Druck, Langenthal PHOTOS Suisse Rando, Coop Rando Famille
Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, suisse-rando.ch,
compte pour les dons: IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



